

Form. 6.13 (f)

DEMANDE D’AFFILIATION À UNE COMMUNAUTÉ DE START

EXIGENCES PRÉALABLES : Les nageuses doivent être licenciées dans un des deux clubs affiliés à la communauté de start.

FRAIS : La licence complémentaire pour la communauté de start coûte CHF 50.00 par nageuse.

CLUB DE BASE (ABBR.) CLUB PARTENAIRE (ABBR.) COMMUNAUTÉ DE START (ABBR.)

.....

PARTICIPANTES :

N° de licence	Club de base (Abbr.)	Nom	Prénom	Signature *

* Signature de la nageuse ou de son représentant légal si l'athlète est encore mineure.

SUPPLIERS



PARTNERS



Nom, prénom, adresse e-mail et numéro de téléphone de la personne de contact de la communauté de start :

.....

Lieu, date et signature de la personne de contact de la communauté de start :

.....